



## **Eleva UCITS Fund**

*Société d'investissement à capital variable*

Rapport annuel audité pour l'année clôturée au  
31 décembre 2016

R.C.S. No. B 194 036

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>Page</b>
Gestion et administration	3
Rapport de gestion	4
Rapport d'audit	5
Tableau des investissements – Eleva European Selection Fund	7
Tableau des investissements – Eleva Absolute Return Europe Fund	10
État de l'actif net	13
État des résultats d'exploitation et des variations des actifs nets	14
Informations statistiques	
Actions en circulation	16
Total des actifs nets	16
Valeur liquidative par action	17
Notes aux états financiers	18
Annexe (non auditée)	31

## **Eleva UCITS Fund**

Société d'investissement à capital variable

### **Gestion et administration**

#### **Société de gestion**

Lemanik Asset Management S.A.  
106, route d'Arlon  
L-8210 Mamer  
Luxembourg

R.C.S. No. B 0044870

#### **Siège social**

106, route d'Arlon  
L-8210 Mamer  
Luxembourg

#### **Gestionnaire d'investissement et Distributeur mondial**

Eleva Capital LLP  
Brookfield House  
44 Davies Street  
Londres, W1K 5JA  
Royaume-Uni

#### **Dépositaire et Agent d'administration centrale**

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.  
80 route D'Esch  
L-1470 Luxembourg  
Luxembourg

#### **Auditeur du Fonds**

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative  
2, rue Gerhard Mercator  
L-2182 Luxembourg  
Luxembourg

#### **Conseillers juridiques conformément à la loi luxembourgeoise**

Dechert Luxembourg LLP  
1, allée Scheffer  
B.P. 709  
L-2017 Luxembourg  
Luxembourg

#### **Conseillers juridiques en matière de droit britannique et de droit américain**

Dechert LLP  
160 Queen Victoria Street  
Londres  
EC4V 4QQ  
Royaume-Uni

#### **Conseil d'administration**

##### **Hervé Coussement**

Administrateur Responsable du développement des affaires,  
Lemanik Asset Management S.A.

##### **Chi Hao Lee**

Principal,  
CHL Governance

##### **Eric Bendahan,**

Directeur général,  
Eleva Capital LLP

Aucune souscription ne peut être reçue sur la base de rapports périodiques. Les souscriptions ne sont valables que sur la base du prospectus en vigueur, des documents d'informations clés pour l'investisseur en vigueur, accompagnés du dernier rapport annuel audité disponible ou du rapport semestriel non audité en cas de publication postérieure. Ce rapport s'appuie sur le prospectus en vigueur.

## **Eleva UCITS Fund**

Société d'investissement à capital variable

### **Rapport de gestion**

#### **Eleva European Selection Fund**

L'objectif d'investissement du compartiment Eleva European Selection Fund (le « Compartiment ») est d'obtenir des rendements ajustés du risque à long terme supérieurs et une croissance du capital en investissant principalement dans des actions et titres assimilés européens. Le Compartiment cherche à surperformer le marché représenté par l'indice STOXX Europe 600 EUR (rendement net) et le groupe de pairs du Compartiment à moyen et à long terme, moyennant des investissements principalement dans des actions cotées sur les principales bourses européennes.

Pour ce faire, le Compartiment investit dans des sociétés qui bénéficient selon lui de perspectives de croissance intéressantes sur une période de trois à cinq ans non reflétées dans leur cours actuel, ou dont les multiples de valorisation faibles sont susceptibles de revenir à la moyenne au fil du temps.

En 2016, le compartiment Eleva European Selection Fund – Catégorie I (EUR) Capitalisation a glissé de -0,52 % sur la période, affichant une sous-performance de 225 points de base (p.b.) par rapport à l'indice de référence. Cette chute a fait suite à une excellente année 2015 qui avait vu le Compartiment grimper de 11,3 % tandis que l'indice avait gagné 0,8 %, soit une surperformance de 10,6 %. Depuis son lancement, le Compartiment a progressé de 10,75 % tandis que l'indice a gagné 2,50 %, soit une surperformance de 825 p.b.

La sous-performance du Compartiment en 2016 est imputable aux six premiers mois de l'année. Malgré une surperformance considérable de l'indice de référence sur la seconde moitié de l'année, le début du retour à la moyenne a indiqué que la stratégie souffrait de cette rotation après une excellente année 2015. Nous n'étions pas suffisamment préparés à ce retour à la moyenne. Les petites capitalisations sont également restées à la traîne pendant la première moitié de l'année et ont généré la majeure partie de la sous-performance ; l'allocation a constitué un facteur négatif, les investisseurs se tournant vers les sociétés d'une liquidité plus élevée sur un début d'année marqué par une tendance baissière et d'importantes sorties de capitaux. Les sociétés ayant présenté la plus grande incidence négative sur le rendement ont été Flow Traders (finance), RWE AG (services publics) et Petroleum Geo-Services (énergie). Les sociétés ayant présenté une incidence positive ont été Covestro (matériaux), Thales (industrie) et Technip (énergie).

#### **Eleva Absolute Return Europe Fund**

L'objectif d'investissement du compartiment Eleva Absolute Return Fund (le « Compartiment ») consiste à réaliser une performance absolue positive à moyen terme générée par la croissance du capital en investissant principalement dans des actions et titres assimilés européens cotés dans le cadre d'une gestion Long Short.

Le Compartiment vise à atteindre l'objectif d'investissement au moyen d'une stratégie d'investissement directionnelle Long Short. Dans le cadre de cette stratégie, le compartiment Eleva Absolute Return Europe Fund investira dans ou construira des expositions « long / short » (par le biais d'IFD) à, entre autres, des actions et titres assimilés européens cotés (y compris et sans réserve des titres convertibles) et des bons de souscription (warrants) d'émetteurs provenant de tous les secteurs économiques quelle que soit leur capitalisation boursière.

Du fait que le Compartiment Eleva Absolute Return Europe Fund – Catégorie S (EUR) Capitalisation a été lancé le 30 décembre 2015, il dispose à présent d'une année entière de performance. Au 30 décembre 2016, le Compartiment était en baisse de -2,19 % sur l'année et de -2,55 % depuis son lancement.

Du fait que le livre long de la stratégie suit largement celui du compartiment European Selection Fund composé de positions longues exclusivement, sur la première moitié de l'année la performance absolue du Compartiment a été négative en raison également des deux facteurs susmentionnés. Tandis que le livre court de la stratégie a compensé dans une certaine mesure la performance du livre long, l'exposition nette positive du Compartiment sur la période a indiqué que cette performance n'avait pas été entièrement compensée. La stratégie a néanmoins réalisé une bonne performance sur la seconde moitié de l'année, enregistrant une hausse de 4,18 % sur la période. L'exposition nette du Compartiment a en même temps augmenté pour atteindre 43 % à la fin de l'année contre 15 % fin juin.

Les sociétés ayant le mieux contribué à la performance ont été Covestro, Wessanen et Adidas. Les sélections d'actions dans les secteurs de l'énergie, de la finance et de l'immobilier ont constitué les meilleures contributions à la performance du livre court.

Les chiffres indiqués dans ce rapport représentent des valeurs passées et ils ne reflètent pas nécessairement la performance future.

## Rapport d'audit

À l'intention des Actionnaires de  
**Eleva UCITS Fund**

---

Nous avons procédé à la vérification des états financiers de Eleva UCITS Fund et de chacun de ses compartiments, lesquels comprennent l'État des actifs nets et le Tableau des investissements au 31 décembre 2016 et l'État des résultats d'exploitation et des variations des actifs nets pour la période clôturée à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et les notes annexes aux états financiers.

### *Responsabilité du Conseil d'administration de la SICAV au titre des états financiers*

Le Conseil d'administration de la SICAV est responsable de la préparation des états financiers, lesquels doivent présenter une image fidèle de sa situation financière, conformément aux exigences légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg concernant la préparation des états financiers. En outre, le Conseil d'administration de la SICAV est responsable des contrôles internes qu'il estime nécessaires en vue de la préparation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'une fraude ou d'une erreur.

### *Responsabilité du « Réviseur d'entreprises agréé »*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit financier adoptées par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du « Réviseur d'entreprises agréé », de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'une fraude ou d'une erreur. En procédant à ces évaluations du risque, le « Réviseur d'entreprises agréé » prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité, relatif à la préparation et à la présentation sincère et fidèle des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration de la SICAV, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

---

*PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg  
T: +352 494848 1, F:+352 494848 2900, [www.pwc.lu](http://www.pwc.lu)*

*Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)  
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518*

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de Eleva UCITS Fund et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2016, et des résultats de leurs opérations et des variations de leurs actifs nets pour la période clôturée à cette date, conformément aux exigences légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg concernant la préparation des états financiers.

*Autres informations*

Le Conseil d'administration de la SICAV a la responsabilité des autres informations. Les autres informations sont constituées des renseignements inclus dans le rapport annuel, mais elles ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit y afférent.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les autres informations, et nous n'exprimons aucune garantie quant à ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité implique de lire les autres informations et ce faisant, d'évaluer si les autres informations présentent d'importantes contradictions par rapport aux états financiers, ou si l'opinion que nous avons formée suite à notre audit ou à une autre analyse s'avère inexacte. Si l'étude réalisée nous amène à conclure que ces autres informations contiennent des erreurs importantes, nous avons l'obligation de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative  
Représenté par

Luxembourg, 13 avril 2017

Bertrand Jaboulay

**Eleva UCITS Fund**  
Société d'investissement à capital variable

**Eleva European Selection Fund**

**Tableau des investissements au 31 décembre 2016**

<b>Description du titre</b>	<b>Devise</b>	<b>Quantité</b>	<b>Valeur de marché EUR</b>	<b>% des actifs nets</b>
<b>Valeurs mobilières négociables admises à une bourse officielle ou négociées sur d'autres marchés réglementés</b>				
<b>ACTIONS ORDINAIRES</b>				
<b>AUSTRALIE</b>				
South32 Ltd	GBP	9 130 600	17 274 988	1,48
<b>AUTRICHE</b>				
Erste Group Bank AG	EUR	988 300	27 499 448	2,35
<b>DANEMARK</b>				
AP Møller - Maersk A/S	DKK	19 600	29 707 701	2,54
Danske Bank A/S	DKK	1 076 100	30 999 962	2,65
Genmab A/S	DKK	139 900	22 070 125	1,89
			82 777 788	7,08
<b>FRANCE</b>				
Alten SA	EUR	346 600	23 125 152	1,98
AXA SA	EUR	1 204 800	28 897 128	2,47
Criteo SA	USD	583 500	22 725 935	1,94
Edenred	EUR	791 400	14 906 019	1,28
Kering	EUR	133 100	28 390 230	2,43
Maisons du Monde SA	EUR	435 800	10 914 611	0,93
Natixis SA	EUR	4 917 900	26 359 944	2,26
Orpea	EUR	280 100	21 500 476	1,84
Pernod Ricard SA	EUR	155 800	16 039 610	1,37
Renault SA	EUR	326 700	27 609 417	2,36
Technip SA	EUR	438 300	29 721 123	2,54
			250 189 645	21,40
<b>ALLEMAGNE</b>				
Bayer AG	EUR	341 200	33 823 156	2,89
Continental AG	EUR	172 400	31 669 880	2,71
Deutsche Telekom AG	EUR	1 855 500	30 346 703	2,60
SAP SE	EUR	369 600	30 606 576	2,62
			126 446 315	10,82
<b>IRLANDE</b>				
Cairn Homes Plc	EUR	14 833 400	20 025 090	1,71
Paddy Power Betfair Plc	GBP	173 000	17 784 397	1,52
Smurfit Kappa Group Plc	EUR	1 334 500	29 085 427	2,49
			66 894 914	5,72
<b>ITALIE</b>				
Assicurazioni Generali SpA	EUR	2 020 100	28 523 812	2,44
Atlantia SpA	EUR	833 000	18 542 580	1,58

Les notes jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**Eleva UCITS Fund**  
Société d'investissement à capital variable

**Eleva European Selection Fund (suite)**

**Tableau des investissements au 31 décembre 2016 (suite)**

Description du titre	Devise	Quantité	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
<b>Valeurs mobilières négociables admises à une bourse officielle ou négociées sur d'autres marchés réglementés (suite)</b>				
<b>ACTIONS ORDINAIRES (suite)</b>				
<b>ITALIE (suite)</b>				
Saipem SpA	EUR	58 962 300	31 544 830	2,70
UniCredit SpA	EUR	5 728 400	15 661 446	1,34
			94 272 668	8,06
<b>LUXEMBOURG</b>				
B&M European Value Retail SA	GBP	5 651 700	18 406 440	1,57
<b>PAYS-BAS</b>				
ING Groep NV	EUR	2 648 800	35 414 456	3,03
Koninklijke Philips NV	EUR	1 436 600	41 661 400	3,56
Randstad Holding NV	EUR	627 600	32 340 228	2,77
Wessanen	EUR	1 348 800	17 952 528	1,53
			127 368 612	10,89
<b>NORVÈGE</b>				
Aker BP ASA	NOK	783 500	13 333 090	1,14
<b>ESPAGNE</b>				
Acciona SA	EUR	351 300	24 566 409	2,10
Telefonica SA	EUR	2 118 600	18 686 052	1,60
			43 252 461	3,70
<b>SUÈDE</b>				
Elekta AB	SEK	2 343 000	19 708 427	1,68
Volvo AB	SEK	1 849 200	20 533 839	1,76
			40 242 266	3,44
<b>SUISSE</b>				
Glencore Plc	GBP	8 784 500	28 542 442	2,44
Oriflame Holding AG	SEK	906 200	26 017 124	2,22
Sika AG	CHF	5 780	26 376 759	2,26
STMicroelectronics NV	EUR	1 436 100	15 509 880	1,33
			96 446 205	8,25
<b>ROYAUME-UNI</b>				
British American Tobacco Plc	GBP	505 000	27 341 368	2,34
Gym Group Plc	GBP	2 508 787	4 996 416	0,43
OneSavings Bank Plc	GBP	2 697 856	10 682 709	0,92
Prudential Plc	GBP	1 821 600	34 731 211	2,97
RPC Group Plc	GBP	2 119 100	26 439 118	2,26

Les notes jointes font partie intégrante des présents états financiers.



**Eleva UCITS Fund**  
Société d'investissement à capital variable

**Eleva European Selection Fund (suite)**

**Tableau des investissements au 31 décembre 2016 (suite)**

Description du titre	Devise	Quantité	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
<b>Valeurs mobilières négociables admises à une bourse officielle ou négociées sur d'autres marchés réglementés (suite)</b>				
<b>ACTIONS ORDINAIRES (suite)</b>				
<b>ROYAUME-UNI (suite)</b>				
WPP Plc	GBP	897 800	19 100 351	1,63
			123 291 173	10,55
<b>ÉTATS-UNIS</b>				
Shire Plc	GBP	614 059	33 695 577	2,88
			1 161 391 590	99,33
<b>TOTAL ACTIONS ORDINAIRES</b>			<b>1 161 391 590</b>	<b>99,33</b>
<b>Total Valeurs mobilières négociables admises à une bourse officielle ou négociées sur d'autres marchés réglementés</b>			<b>1 161 391 590</b>	<b>99,33</b>
<b>Total des investissements</b> <i>(Coût 1 065 489 704 €)</i>			<b>1 161 391 590</b>	<b>99,33</b>
<b>Autres éléments d'actif moins éléments de passif</b>			<b>7 821 509</b>	<b>0,67</b>
<b>Total des actifs nets</b>			<b>1 169 213 099</b>	<b>100,00</b>

**Eleva Absolute Return Europe Fund**

**Tableau des investissements au 31 décembre 2016**

Description du titre	Devise	Quantité	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
<b>Valeurs mobilières négociables admises à une bourse officielle ou négociées sur d'autres marchés réglementés</b>				
<b>ACTIONS ORDINAIRES</b>				
<b>AUSTRALIE</b>				
South32 Ltd	GBP	415 200	785 554	1,46
<b>AUTRICHE</b>				
Erste Group Bank AG	EUR	28 900	804 143	1,50
<b>DANEMARK</b>				
AP Møller - Maersk A/S	DKK	710	1 076 146	2,00
Danske Bank A/S	DKK	38 700	1 114 858	2,07
Genmab A/S	DKK	5 400	851 885	1,59
			3 042 889	5,66

Les notes jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**Eleva UCITS Fund**  
Société d'investissement à capital variable

<b>FRANCE</b>				
Alten SA	EUR	10 900	727 248	1,35
AXA SA	EUR	39 800	954 603	1,78
Criteo SA	USD	25 400	989 269	1,84
Edenred	EUR	32 400	610 254	1,14
Figeac-Aero	EUR	36 300	784 080	1,46
Kering	EUR	4 900	1 045 170	1,95
Maisons du Monde SA	EUR	19 000	475 855	0,89
Natixis SA	EUR	204 400	1 095 584	2,04
Orpea	EUR	7 700	591 052	1,10
Pernod Ricard SA	EUR	4 600	473 570	0,88
Renault SA	EUR	9 800	828 198	1,54
Technip SA	EUR	14 300	969 683	1,80
			9 544 566	17,77
<b>ALLEMAGNE</b>				
Bayer AG	EUR	12 200	1 209 386	2,25
Continental AG	EUR	7 400	1 359 380	2,53
Deutsche Telekom AG	EUR	69 100	1 130 130	2,10
SAP SE	EUR	13 000	1 076 530	2,01
			4 775 426	8,89
<b>IRLANDE</b>				
Cairn Homes Plc	EUR	870 700	1 175 445	2,19
<b>ITALIE</b>				
Assicurazioni Generali SpA	EUR	85 900	1 212 908	2,26
Atlantia SpA	EUR	19 500	434 070	0,81
Buzzi Unicem SpA	EUR	47 600	548 828	1,02
Saipem SpA	EUR	2 470 100	1 321 503	2,46
<b>Eleva Absolute Return Europe Fund (suite)</b>				

**Tableau des investissements au 31 décembre 2016 (suite)**

Description du titre	Devise	Quantité	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
<b>Valeurs mobilières négociables admises à une bourse officielle ou négociées sur d'autres marchés réglementés (suite)</b>				
<b>ACTIONS ORDINAIRES (suite)</b>				
<b>ITALIE (suite)</b>				
UniCredit SpA	EUR	211 500	578 241	1,07
			4 095 550	7,62
<b>LUXEMBOURG</b>				
B&M European Value Retail SA	GBP	150 000	488 520	0,91
<b>MALTE</b>				
Kindred Group Plc	SEK	84 000	749 970	1,40
<b>PAYS-BAS</b>				
ING Groep NV	EUR	85 800	1 147 146	2,13
Koninklijke Philips NV	EUR	56 100	1 626 900	3,03
Randstad Holding NV	EUR	22 500	1 159 425	2,16

Les notes jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**Eleva UCITS Fund**  
Société d'investissement à capital variable

Wessanen	EUR	101 600	1 352 296	2,52
			<hr/> 5 285 767	<hr/> 9,84
<b>NORVÈGE</b>				
Aker BP ASA	NOK	30 900	525 836	0,98
Norwegian Finans Holding ASA	NOK	121 000	982 903	1,83
			<hr/> 1 508 739	<hr/> 2,81
<b>ESPAGNE</b>				
Acciona SA	EUR	14 200	993 006	1,85
Telefonica SA	EUR	69 200	610 344	1,13
			<hr/> 1 603 350	<hr/> 2,98
<b>SUÈDE</b>				
Elekta AB	SEK	90 763	763 464	1,42
Volvo AB	SEK	62 700	696 232	1,30
			<hr/> 1 459 696	<hr/> 2,72
<b>SUISSE</b>				
Oriflame Holding AG	SEK	54 900	1 576 186	2,93
Sika AG	CHF	190	867 056	1,62
STMicroelectronics NV	EUR	56 200	606 960	1,13
			<hr/> 3 050 202	<hr/> 5,68
<b>ROYAUME-UNI</b>				
Arrow Global Group Plc	GBP	195 000	680 764	1,27
British American Tobacco Plc	GBP	18 900	1 023 271	1,90
<b>Eleva Absolute Return Europe Fund (suite)</b>				

**Tableau des investissements au 31 décembre 2016 (suite)**

<b>Description du titre</b>	<b>Devise</b>	<b>Quantité</b>	<b>Valeur de marché EUR</b>	<b>% des actifs nets</b>
<b>Valeurs mobilières négociables admises à une bourse officielle ou négociées sur d'autres marchés réglementés (suite)</b>				
<b>ACTIONS ORDINAIRES (suite)</b>				
<b>ROYAUME-UNI (suite)</b>				
Fevertree Drinks Plc	GBP	48 900	652 497	1,21
First Derivatives Plc	GBP	40 000	995 783	1,85
Gym Group Plc	GBP	114 974	228 979	0,43
Midwich Group Plc	GBP	268 323	727 704	1,35
OneSavings Bank Plc	GBP	137 883	545 976	1,02
Prudential Plc	GBP	57 900	1 103 940	2,05
RPC Group Plc	GBP	93 800	1 170 303	2,18
WPP Plc	GBP	41 800	889 279	1,66
			<hr/> 8 018 496	<hr/> 14,92
<b>TOTAL ACTIONS ORDINAIRES</b>			<hr/> <b>46 388 313</b>	<hr/> <b>86,35</b>
<b>Total Valeurs mobilières négociables admises à une bourse officielle ou négociées sur d'autres marchés réglementés</b>			<hr/> <b>46 388 313</b>	<hr/> <b>86,35</b>

Les notes jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## **Eleva UCITS Fund**

Société d'investissement à capital variable

<b>Total des investissements</b> <i>(Coût 42 122 478 €)</i>	<b>46 388 313</b>	<b>86,35</b>
<b>Autres éléments d'actif moins éléments de passif</b>	<b>7 334 793</b>	<b>13,65</b>
<b>Total des actifs nets</b>	<b>53 723 106</b>	<b>100,00</b>

---

Les notes jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**Eleva UCITS Fund**  
Société d'investissement à capital variable

**État de l'actif net au 31 décembre 2016**

	Notes	Eleva European Selection Fund EUR	Eleva Absolute Return Europe Fund EUR	Cumulés EUR
<b>ACTIFS</b>				
Placements à la valeur de marché	2b	1 161 391 590	46 388 313	1 207 779 903
Plus-values latentes sur :				
- Contrats de change à terme	2c, 9	116 288	-	116 288
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2i	11 093 373	7 635 777	18 729 150
Montants à recevoir sur la souscription d'actions		7 340 654	11 712	7 352 366
Montants à recevoir sur dividendes	2g	1 241 609	54 057	1 295 666
Produits à recevoir pour les placements vendus		922 634	4 963 503	5 886 137
Dépenses de constitution	2h	184 203	167 397	351 600
Revenu couru et autres produits à recevoir		-	48 876	48 876
<b>Total des actifs</b>		<b>1 182 290 351</b>	<b>59 269 635</b>	<b>1 241 559 986</b>
<b>PASSIFS</b>				
Moins-values latentes sur :				
- Contrats pour différence	2d, 9	-	712 010	712 010
Charges dues sur l'acquisition de placements		7 219 905	4 491 165	11 711 070
Montants à payer sur le rachat d'actions		4 557 811	254 589	4 812 400
Commissions de gestion d'investissement à payer	5	934 210	26 750	960 960
Commissions d'administration à payer	8	101 370	11 686	113 056
Commissions de performance à payer	6	66 561	-	66 561
Taxe d'abonnement à payer	3	47 864	1 389	49 253
Commission de la Société de gestion à payer	7	44 983	3 543	48 526
Dividendes à payer	2g	-	37 101	37 101
Honoraires à payer		23 625	4 398	28 023
Charges et autres montants à payer		80 923	3 898	84 821
<b>Total des passifs</b>		<b>13 077 252</b>	<b>5 546 529</b>	<b>18 623 781</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NETS</b>		<b>1 169 213 099</b>	<b>53 723 106</b>	<b>1 222 936 205</b>

Les notes jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**Eleva UCITS Fund**  
Société d'investissement à capital variable

**État des résultats d'exploitation et des variations des actifs nets pour l'année clôturée le 31 décembre 2016**

	Notes	Eleva European Selection Fund EUR	Eleva Absolute Return Europe Fund EUR	Cumulés EUR
<b>REVENU</b>				
Dividendes, nets des retenues d'impôt à la source	2g	19 620 908	1,464,861*	21 085 769
Revenus d'intérêts		20 279	–	20 279
Autres produits		–	11	11
<b>Total des produits</b>		<b>19 641 187</b>	<b>1 464 872</b>	<b>21 106 059</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Commissions de gestion d'investissement	5	9 127 781	441 505	9 569 286
Coûts de transaction	2j	6 740 271	591 121	7 331 392
Commissions d'administration	8	289 776	18 655	308 431
Commissions de la Société de gestion	7	261 791	36 325	298 116
Commissions du Dépositaire	8	177 807	14 530	192 337
Taxe d'abonnement	3	169 577	7 341	176 918
Honoraires		142 307	15 497	157 804
Commissions de performance	6	66 560	–	66 560
Amortissement des frais de constitution	2h	60 239	965	61 204
Intérêts et frais bancaires		49 723	540 632	590 355
Commissions des Administrateurs		28 146	2 853	30 999
Dividendes distribués au titre des contrats pour différence	2g	–	1 497 343	1 497 343
Autres charges		313 192	119 533	432 725
<b>Total des charges</b>		<b>17 427 170</b>	<b>3 286 300</b>	<b>20 713 470</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS/(PERTES FINANCIÈRES) NETS</b>		<b>2 214 017</b>	<b>(1 821 428)</b>	<b>392 589</b>
<b>Plus-values/(moins-values) réalisées nettes sur :</b>				
- Investissements	2b	(66 648 167)	(2 427 813)	(69 075 980)
- Contrats de change à terme	2c	219 093	–	219 093
- Contrats de futures	2e	(483 800)	–	(483 800)
- Opérations de change		(740 765)	(500 632)	(1 241 397)
- Contrats pour différence	2d	–	(696 937)	(696 937)
<b>PRODUITS FINANCIERS NETS ET PLUS-VALUES/(MOINS-VALUES) RÉALISÉES</b>		<b>(65 439 622)</b>	<b>(5 446 810)</b>	<b>(70 886 432)</b>

\* Inclut 75 922 EUR de dividendes reçus au titre de contrats pour différence.

Les notes jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Eleva UCITS Fund

Société d'investissement à capital variable

### État des résultats d'exploitation et des variations des actifs nets pour l'année clôturée le 31 décembre 2016 (suite)

		<b>Eleva European Selection Fund EUR</b>	<b>Eleva Absolute Return Europe Fund EUR</b>	<b>Cumulés EUR</b>
	<b>Notes</b>			
<b>Produits financiers nets et plus-values/(moins-values) réalisées</b>		<b>(65 439 622)</b>	<b>(5 446 810)</b>	<b>(70 886 432)</b>
<b>Variations nettes des plus-values/(moins-values) latentes sur :</b>				
- Investissements	2b	82 308 010	4 311 485	86 619 495
- Contrats de change à terme	2c, 9	(352 297)	–	(352 297)
- Opérations de change		20 542	(47 053)	(26 511)
- Contrats pour différence	2d, 9	–	(739 989)	(739 989)
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS POUR LA PÉRIODE</b>		<b>16 536 633</b>	<b>(1 922 367)</b>	<b>14 614 266</b>
<b>OPÉRATIONS DE CAPITAL</b>				
Montants reçus sur la souscription d'actions		848 231 249	92 660 899	940 892 148
Montants payés sur le rachat d'actions		(484 188 631)	(47 175 127)	(531 363 758)
<b>TOTAL AUGMENTATION/(DIMINUTION) DES ACTIFS NETS POUR LA PÉRIODE</b>		<b>380 579 251</b>	<b>43 563 405</b>	<b>424 142 656</b>
Actifs nets au début de la période		788 633 848	10 159 701	798 793 549
<b>TOTAL DES ACTIFS NETS À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>		<b>1 169 213 099</b>	<b>53 723 106</b>	<b>1 222 936 205</b>

Les notes jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Eleva UCITS Fund

## Société d'investissement à capital variable

### Informations statistiques

#### Actions en circulation

Compartiment	31 décembre 2016	31 décembre 2015
<b>Eleva European Selection Fund</b>		
- Catégorie A1 (CHF) Capitalisation (couverte)	82 660	155 602
- Catégorie A1 (EUR) Capitalisation	1 422 135	1 019 221
- Catégorie A1 (USD) Capitalisation (couverte)	88 196	275 632
- Catégorie A2 (EUR) Capitalisation	133 506	195 830
- Catégorie I (CHF) Capitalisation (couverte)	1 000	1 000
- Catégorie I (EUR) Capitalisation	790 790	531 738
- Catégorie I (USD) Capitalisation (couverte)	1 504	11 367
- Catégorie I2 (EUR) Capitalisation*	88 382	-
- Catégorie R (CHF) Capitalisation (couverte)	1 249	6 349
- Catégorie R (EUR) Capitalisation	72 310	58 565
- Catégorie R (GBP) Capitalisation (couverte)	2 856	5 324

#### Eleva Absolute Return Europe Fund\*\*

- Catégorie R (EUR) Capitalisation	6 380	5 475
- Catégorie S (EUR) Capitalisation	54 496	9 650

#### Total des actifs nets

Compartiment		31 décembre 2016	31 décembre 2015
<b>Eleva European Selection Fund</b>	<b>EUR</b>	<b>1 169 213 099</b>	<b>788 633 848</b>
- Catégorie A1 (CHF) Capitalisation (couverte)	CHF	8 982 203	17 219 341
- Catégorie A1 (EUR) Capitalisation	EUR	157 103 767	113 920 826
- Catégorie A1 (USD) Capitalisation (couverte)	USD	9 742 677	30 565 752
- Catégorie A2 (EUR) Capitalisation	EUR	12 874 201	19 200 526
- Catégorie I (CHF) Capitalisation (couverte)	CHF	930 698	941 742
- Catégorie I (EUR) Capitalisation	EUR	875 779 671	591 966 333
- Catégorie I (USD) Capitalisation (couverte)	USD	1 570 124	11 819 680
- Catégorie I2 (EUR) Capitalisation*	EUR	95 052 025	-
- Catégorie R (CHF) Capitalisation (couverte)	CHF	119 737	616 496
- Catégorie R (EUR) Capitalisation	EUR	7 976 114	6 507 023
- Catégorie R (GBP) Capitalisation (couverte)	GBP	292 699	554 560
<b>Eleva Absolute Return Europe Fund**</b>	<b>EUR</b>	<b>53 723 106</b>	<b>10 159 701</b>
- Catégorie R (EUR) Capitalisation	EUR	618 343	545 431
- Catégorie S (EUR) Capitalisation	EUR	53 104 763	9 614 270

\* La Catégorie I2 (EUR) Capitalisation a été lancée le 7 juin 2016.

\*\* La Catégorie A1 (EUR) Capitalisation a été liquidée le 1er juillet 2016.

Les notes jointes font partie intégrante des présents états financiers.



**Eleva UCITS Fund**  
Société d'investissement à capital variable

**Informations statistiques (suite)**

**Valeur liquidative par action**

<b>Compartiment</b>		<b>31 décembre 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>
<b>Eleva European Selection Fund</b>			
- Catégorie A1 (CHF) Capitalisation (couverte)	CHF	108,66	110,66
- Catégorie A1 (EUR) Capitalisation	EUR	110,47	111,77
- Catégorie A1 (USD) Capitalisation (couverte)	USD	110,47	110,89
- Catégorie A2 (EUR) Capitalisation	EUR	96,43	98,05
- Catégorie I (CHF) Capitalisation (couverte)	CHF	930,70	941,74
- Catégorie I (EUR) Capitalisation	EUR	1 107,48	1 113,27
- Catégorie I (USD) Capitalisation (couverte)	USD	1 043,97	1 039,81
- Catégorie I2 (EUR) Capitalisation*	EUR	1 075,47	–
- Catégorie R (CHF) Capitalisation (couverte)	CHF	95,84	97,10
- Catégorie R (EUR) Capitalisation	EUR	110,30	111,11
- Catégorie R (GBP) Capitalisation (couverte)	GBP	102,50	104,17
<b>Eleva Absolute Return Europe Fund**</b>			
- Catégorie R (EUR) Capitalisation	EUR	96,91	99,62
- Catégorie S (EUR) Capitalisation	EUR	974,47	996,30

\* La Catégorie I2 (EUR) Capitalisation a été lancée le 7 juin 2016.

\*\* La Catégorie A1 (EUR) Capitalisation a été liquidée le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

---

Les notes jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Eleva UCITS Fund

Société d'investissement à capital variable

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2016

### 1 Informations générales

Le fonds Eleva UCITS Fund (le « Fonds ») est une société d'investissement organisée sous forme de Société Anonyme en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg et une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) autorisée. Le Fonds a été constitué au Luxembourg le 22 janvier 2015 pour une durée illimitée et fait l'objet d'une autorisation en vertu de la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif, telle que modifiée (la « Loi de 2010 »). Le Fonds est un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières autorisé en vertu de l'article 1, paragraphe 2, (a) et (b) de la Directive 2009/65/CE.

Le Fonds a nommé Lemanik Asset Management S.A. (la « Société de gestion ») pour lui servir de société de gestion désignée conformément à la Loi de 2010. Conformément au Contrat de gestion d'investissement, Eleva Capital LLP a été nommé gestionnaire d'investissement du Fonds. La Société de gestion a nommé, avec le consentement du Fonds, Eleva Capital LLP en tant que distributeur global du Fonds.

Au 31 décembre 2016, le Fonds comprenait deux Compartiments : l'Eleva European Selection Fund et l'Eleva Absolute Return Europe Fund.

Les Compartiments offrent diverses Catégories d'Actions. Certaines Catégories sont disponibles aux Investisseurs de détail tandis que d'autres ne sont disponibles qu'aux Investisseurs institutionnels. Ces Catégories peuvent elles-mêmes être subdivisées en deux sous-catégories : capitalisation de revenus et distribution de revenu, comme détaillé dans le Prospectus. Les Catégories couvertes d'un Compartiment doivent être couvertes contre la Devise de référence du Compartiment en question, afin de minimiser l'exposition au risque de change.

Au 31 décembre 2016, le Fonds comportait les catégories suivantes :

<b>Eleva European Selection Fund</b>
<b>Catégories actives</b>
Catégorie A1 (CHF) Capitalisation (couverte)
Catégorie A1 (EUR) Capitalisation
Catégorie A1 (USD) Capitalisation (couverte)
Catégorie A2 (EUR) Capitalisation
Catégorie I (CHF) Capitalisation (couverte)
Catégorie I (EUR) Capitalisation
Catégorie I (USD) Capitalisation (couverte)
Catégorie I2 (EUR) Capitalisation*
Catégorie R (CHF) Capitalisation (couverte)
Catégorie R (EUR) Capitalisation
Catégorie R (GBP) Capitalisation (couverte)

<b>Eleva Absolute Return Europe Fund**</b>
<b>Catégories actives</b>
Catégorie R (EUR) Capitalisation
Catégorie S (EUR) Capitalisation

\* La Catégorie I2 (EUR) Capitalisation a été lancée le 7 juin 2016.

\*\* La Catégorie A1 (EUR) Capitalisation a été liquidée le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

# **Eleva UCITS Fund**

Société d'investissement à capital variable

## **Notes aux états financiers au 31 décembre 2016 (suite)**

### **2 Principales méthodes comptables**

Résumé des principales méthodes comptables du Fonds :

#### **a) Présentation des états financiers**

L'exercice du Fonds se termine le 31 décembre de chaque année et pour la première fois le 31 décembre 2015. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Luxembourg ainsi qu'aux exigences légales et réglementaires applicables au Luxembourg, et sont présentés en euros.

#### **b) Principales normes d'évaluation des investissements**

- La valeur des titres et/ou des instruments financiers dérivés qui sont cotés ou négociés sur une bourse de valeurs quelconque doit être fonction, pour chaque titre, des derniers cours de transaction disponibles sur la bourse qui constitue normalement le marché principal du titre en question ou des derniers cours acheteurs disponibles obtenus par un service d'évaluation indépendant ;

- Lorsque les investissements du Fonds sont à la fois cotés en bourse et négociés par des teneurs de marchés en dehors de la bourse sur laquelle les placements sont cotés, alors le Conseil d'administration doit déterminer le principal marché pour les investissements en question et ceux-ci doivent être évalués au dernier cours disponible sur ce marché ;

- Les titres négociés sur un autre marché réglementé sont évalués d'une manière aussi proche que possible de celle décrite dans le premier paragraphe ci-dessus ;

- Dans le cas où certains des titres détenus dans le portefeuille du Fonds ne seraient pas cotés ou négociés sur une bourse ou un autre marché réglementé, ou en l'absence de toute cotation pour l'un ou l'autre de ces titres, ou si le prix déterminé n'est pas, de l'avis du Conseil d'administration, représentatif de la juste valeur de marché des titres concernés, la valeur de ces titres doit être déterminée avec prudence et de bonne foi, sur la base des ventes raisonnablement prévisibles ou d'autres principes d'évaluation appropriés ;

- Les instruments financiers dérivés qui ne seraient pas cotés sur une bourse officielle ou négociés sur un autre marché organisé sont évalués de manière fiable et vérifiable sur une base quotidienne et vérifiés par l'Agent d'administration centrale ;

- Les parts ou actions dans des fonds d'investissement sous-jacents ouverts doivent être évaluées à leur dernière valeur liquidative disponible diminuée des frais applicables ;

- Les actifs liquides et les Instruments du marché monétaire sont évalués à leur cours de marché, à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus, ou sur la base du coût amorti conformément aux directives de l'Autorité européenne des marchés financiers selon une définition commune des fonds du marché monétaire européen. Si le Fonds estime que la méthode de l'amortissement peut être utilisée pour évaluer la valeur d'un Instrument du marché monétaire, il fera en sorte que cela n'entraîne pas un écart important entre la valeur de l'instrument du marché monétaire et la valeur calculée selon la méthode de l'amortissement ;

# **Eleva UCITS Fund**

Société d'investissement à capital variable

## **Notes aux états financiers au 31 décembre 2016 (suite)**

### **2 Principales méthodes comptables (suite)**

#### **b) Principales normes d'évaluation des investissements (suite)**

- Dans le cas où les méthodes de calcul mentionnées ci-dessus seraient inappropriées ou trompeuses, le Conseil d'administration pourra ajuster la valeur de tout investissement ou permettre l'utilisation d'une autre méthode d'évaluation pour les actifs du Fonds s'il estime que les circonstances justifient l'adoption d'un tel ajustement ou d'une autre méthode d'évaluation permettant de refléter plus fidèlement la valeur de ces investissements.

#### **c) Contrats de change à terme**

Les contrats de change à terme représentent l'obligation d'acheter ou de vendre des devises à une date ultérieure spécifiée et à un prix fixé au moment de la souscription des contrats. La valeur des contrats de change à terme est ajustée quotidiennement en fonction du cours de change en vigueur pour la devise sous-jacente. Les variations de la valeur desdits contrats sont comptabilisées comme des plus-values ou moins-values latentes jusqu'à la date de règlement du contrat. Lorsque le contrat de change à terme est clôturé, le compartiment comptabilise un bénéfice ou une perte réalisé(e) égal(e) à la différence entre le taux au moment auquel le contrat a été ouvert et le taux au moment auquel il a été fermé.

La plus-value ou la moins-value latente sur les contrats de change à terme est présentée dans l'État de l'actif net sous le titre « Plus/(moins)-values latentes sur contrats de change à terme ». Les bénéfices/(pertes) réalisés et les variations nettes des plus-values/(moins-values) latentes correspondantes sont présentés dans l'État des résultats d'exploitation et des variations des actifs nets, sous les titres respectifs « Bénéfices/(pertes) nets sur contrats de change à terme » et « Variation dans l'appréciation/(dépréciation) latente nette sur les contrats de change à terme ».

#### **d) Contrats pour différence**

Les contrats pour différence sont évalués au cours de clôture du titre sous-jacent converti dans la devise de base du contrat pour différence, moins les charges financières imputables à chaque contrat qui sont comptabilisées séparément et présentés dans l'État des résultats d'exploitation et des variations des actifs nets, sous le titre « Intérêts et frais bancaires ». Lorsqu'il souscrit un contrat pour différence, le Fonds peut être tenu d'affecter en garantie un montant en numéraire et/ou d'autres actifs en faveur du courtier, ledit montant ou lesdits actifs représentant un pourcentage préétabli du montant du contrat (« marge initiale »). En conséquence, le Fonds effectue ou reçoit régulièrement des paiements désignés « marges de variation » en fonction des fluctuations de la valeur du titre sous-jacent. Le résultat de ces réévaluations au 31 décembre 2016 est présenté dans l'État de l'actif net à la ligne « Plus-values/(moins-values) latentes nettes sur contrats pour différence ». Les plus-values ou moins-values réalisées à la clôture du contrat correspondent à la différence entre la valeur du contrat pour différence au moment de son ouverture (y compris des éventuelles variations financières) et la valeur du même contrat au moment de sa clôture. Les dividendes (nets des retenues d'impôts à la source) au titre des contrats pour différence ouverts sont réputés être des montants à payer ou des montants à recevoir sur dividendes, selon que le Fonds détenait des positions acheteuses ou vendeuses dans des actions par le biais de contrats pour différence à la clôture de l'exercice. Les revenus et les distributions de dividendes sont comptabilisés dans l'État des résultats d'exploitation et des variations des actifs nets. Le jour de réinitialisation est fixé au 15<sup>ème</sup> jour calendaire de chaque mois, ou au cas où ce jour n'est pas un jour ouvrable, au premier jour ouvrable suivant cette date.

# **Eleva UCITS Fund**

Société d'investissement à capital variable

## **Notes aux états financiers au 31 décembre 2016 (suite)**

### **2 Principales méthodes comptables (suite)**

#### **e) Contrats de Futures négociés en bourse**

Au moment de souscrire un contrat de futures, le Compartiment a l'obligation de déposer auprès de son courtier une somme en numéraire conforme aux exigences de marge initiale imposées par le courtier ou par la bourse. Les contrats de futures sont évalués en utilisant des prix de règlement cotés quotidiennement, établis par la bourse sur laquelle ils sont échangés. Le Compartiment et le courtier conviennent d'échanger une somme en numéraire égale aux variations quotidiennes de la valeur du contrat de futures (« marge de variation »).

Pour les futures ouverts, les variations de la valeur du contrat sont comptabilisées comme des bénéfices ou des pertes latents en établissant la valeur du contrat par rapport au marché à la date de l'état des actifs nets cumulés et consolidés. Lorsque le contrat est clôturé, la différence entre les produits (ou le coût) des opérations de clôture et ceux de l'opération d'origine est comptabilisée comme un bénéfice ou une perte réalisé(e) dans l'État des résultats d'exploitation et des variations des actifs nets.

La valeur de liquidation des contrats de futures négociés sur une bourse ou un autre marché réglementé sera basée sur les derniers cours de règlement disponibles pour ces contrats sur la bourse ou sur le marché réglementé sur lesquels ils sont négociés par le Compartiment ; sous réserve que si un contrat de futures ne peut pas être liquidé le jour où sont calculés les actifs nets, la base de calcul de la valeur de liquidation dudit contrat sera la valeur que le Conseil d'administration du Compartiment estime juste et raisonnable.

Les plus-values/(moins-values) réalisées nettes correspondantes sont présentées dans l'État des résultats d'exploitation et des variations des actifs nets sous le titre « Appréciation/(dépréciation) réalisée nette sur les contrats de futures ».

#### **e) Monnaie étrangère**

Les livres et registres du Compartiment sont libellés en EUR. Les actions des différentes Catégories au sein d'un Compartiment peuvent être libellées dans des devises différentes, mais le Compartiment peut investir les actifs liés à une Catégorie dans des titres libellés dans de nombreuses autres devises. La Valeur liquidative de la Catégorie respective des Compartiments concernés telle qu'exprimée dans sa Devise de référence pourra, par conséquent, fluctuer en fonction de l'évolution des taux de change entre la Devise de référence et les devises dans lesquelles les investissements des Compartiments sont libellés.

Les taux de change de l'EUR suivants ont été utilisés pour convertir les actifs et les passifs en fin de période :

<b>Devise</b>	<b>Taux</b>
Franc suisse (CHF)	1,0720
Couronne danoise (DKK)	7,4355
Livre sterling (GBP)	0,8536
Couronne norvégienne (NOK)	9,0790
Couronne suédoise (SEK)	9,5820
Dollar américain (USD)	1,0548

#### **g) Dividendes reçus et distribués**

Les revenus et les distributions de dividendes sont comptabilisés dans l'État des résultats d'exploitation et des variations des actifs nets à la date « ex-dividende ».

# **Eleva UCITS Fund**

Société d'investissement à capital variable

## **Notes aux états financiers au 31 décembre 2016 (suite)**

### **2 Principales méthodes comptables (suite)**

#### **h) Dépenses de constitution**

Les coûts et dépenses de constitution du Fonds sont à la charge du Fonds et sont amortis sur une période ne dépassant pas cinq (5) ans. Les coûts de constitution de tout nouveau Compartiment seront assumés par le Compartiment concerné et amortis sur une période ne dépassant pas cinq (5) ans.

#### **i) Liquidités et équivalents de liquidités**

Les montants en numéraire et les autres actifs liquides seront évalués à leur valeur nominale plus les intérêts courus, le cas échéant. Toutes les espèces figurant dans des soldes bancaires sont détenues par Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A..

#### **j) Coûts de transaction**

Les coûts de transaction sont les coûts encourus pour l'acquisition, l'émission, la cession ou le transfert des actifs et des passifs financiers. Les coûts de transaction comprennent les honoraires et commissions versées aux courtiers et négociants, les prélèvements par les agences et les bourses de valeurs réglementaires, les frais d'opération liés à la conservation et les taxes et droits de transfert. Les coûts de transaction ne comprennent pas les primes ou les remises de dette, les coûts de financement ou les coûts administratifs ou de détention internes.

Ces coûts sont comptabilisés au fur et à mesure de leur apparition et sont comptabilisés comme une dépense aux fins d'information financière dans l'État des résultats d'exploitation et des variations des actifs nets.

### **3 Régime fiscal**

Selon la loi et la pratique actuelles, le Fonds n'est pas soumis aux éventuelles taxes sur les bénéfices ou les revenus luxembourgeoises. Le Fonds est soumis au Luxembourg à une « Taxe d'abonnement » annuelle payable trimestriellement sur la base de la valeur des actifs nets du Fonds à la fin du trimestre considéré. Les taux de la taxe d'abonnement s'élèvent à 0,05 % par an de la Valeur liquidative de chaque Catégorie disponible pour les Investisseurs particuliers et à 0,01 % par an de la Valeur liquidative de chaque Catégorie disponible pour les Investisseurs institutionnels.

Aucune taxe sur les sociétés n'est due au Luxembourg sur les plus-values réalisées ou latentes des actifs du Fonds.

Le Fonds était soumis à une redevance fixe initiale de 75 EUR qui a été payée lors de sa constitution.

Les dividendes et intérêts perçus par le Fonds sur ses investissements sont dans de nombreux cas soumis à des retenues d'impôt à la source non recouvrables.

### **4 Distribution de dividendes**

En ce qui concerne les Catégories de Capitalisation, dans des circonstances normales, le fonds Eleva European Selection Fund n'envisage pas de déclarer ou de verser des distributions vis-à-vis du revenu de placement net et des plus-values réalisés par chaque Catégorie de Capitalisation. En conséquence, la Valeur liquidative par action de ces Catégories de Capitalisation reflétera les revenus d'investissement nets ou les plus-values éventuelles

# Eleva UCITS Fund

Société d'investissement à capital variable

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2016 (suite)

### 4 Distribution de dividendes (suite)

La Catégorie I (EUR) Distribution et la Catégorie I (USD) Distribution (couverte) réaliseront les dues distributions de revenus imputables à cette Catégorie pendant chaque exercice comptable afin de permettre à tout actionnaire britannique de répondre à son obligation de payer des impôts sur lesdites distributions, et afin de se conformer aux règlements s'appliquant aux fonds déclarants. Ces distributions seront normalement payables annuellement à terme échu dans un délai de 10 jours calendaires à compter de la fin de chaque exercice comptable. Afin de calculer lesdites distributions, le Compartiment cherche à effectuer une égalisation des dividendes dans le but de s'assurer que le niveau de distribution par Action n'est pas affecté par l'émission ou le rachat d'Actions de la Catégorie I (EUR) Distribution ou de la Catégorie I (USD) Distribution (couverte) pendant l'exercice comptable correspondant.

Les Actionnaires de la Catégorie I (EUR) Distribution et de la Catégorie I (USD) Distribution (couverte) auront toute discrétion pour choisir que des distributions payables ou déclarées soient réinvesties dans le compartiment Eleva European Selection Fund au lieu d'être payées en numéraire. Les distributions réinvesties seront traitées de la même manière qu'une souscription d'Actions dans le compartiment Eleva European Selection Fund.

Les distributions non réclamées dans les cinq années à compter de la fin de l'exercice comptable correspondant seront résiliées et restituées intégralement au compartiment Eleva European Selection Fund. Aucun paiement d'intérêt ne sera dû par le compartiment Eleva European Selection Fund sur les distributions déclarées et détenues au bénéfice de l'Actionnaire correspondant jusqu'à la date de paiement ou la date à laquelle ces distributions sont annulées.

### 5 Commissions de gestion d'investissement

Les Compartiments paient au Gestionnaire d'investissement, à partir des actifs des Compartiments, une commission de gestion d'investissement payable mensuellement à terme échu au taux annuel relatif à la Valeur liquidative de la Catégorie concernée pour les Compartiments, comme indiqué ci-dessous. Les commissions de gestion d'investissement seront calculées et payées dans la devise de base des Compartiments.

Le tableau suivant présente les commissions de gestion d'investissement versées par le Fonds au cours de la période clôturée le 31 décembre 2016 :

<b>Eleva European Selection Fund</b>	
<b>Catégorie et devise</b>	<b>Commission de gestion d'investissement</b>
Catégorie A1 (CHF) Capitalisation (couverte)	1,5 %
Catégorie A1 (EUR) Capitalisation	1,5 %
Catégorie A1 (USD) Capitalisation (couverte)	1,5 %
Catégorie A2 (EUR) Capitalisation	2 %
Catégorie I (CHF) Capitalisation (couverte)	0,9 %
Catégorie I (EUR) Capitalisation	0,9 %
Catégorie I (USD) Capitalisation (couverte)	0,9 %
Catégorie I2 (EUR) Capitalisation*	0,85 % maximum
Catégorie R (CHF) Capitalisation (couverte)	1 %
Catégorie R (EUR) Capitalisation	1 %
Catégorie R (GBP) Capitalisation (couverte)	1 %

## Eleva UCITS Fund

Société d'investissement à capital variable

### Notes aux états financiers au 31 décembre 2016 (suite)

#### 5 Commissions de gestion d'investissement (suite)

<b>Eleva Absolute Return Europe Fund**</b>	
<b>Catégorie et devise</b>	<b>Commission de gestion d'investissement</b>
Catégorie R (EUR) Capitalisation	1,1 %
Catégorie S (EUR) Capitalisation	0,6 %

\* La Catégorie I2 (EUR) Capitalisation a été lancée le 7 juin 2016.

\*\* La Catégorie A1 (EUR) Capitalisation a été liquidée le 1er juillet 2016.

#### 6 Commissions de performance

Pour chaque catégorie, le gestionnaire d'investissement du compartiment Eleva European Selection Fund a le droit de percevoir une commission de performance calculée par rapport à chaque Période de performance. Une commission de performance ne peut être perçue que si l'évolution en pourcentage de la Valeur liquidative par action est supérieure à l'évolution en pourcentage de l'indice STOXX Europe 600 EUR (Net Return) au cours de la Période de performance. La commission de performance pour chaque Catégorie figure dans le tableau ci-dessous et sera payable en fonction de la différence en plus ou en moins entre, l'augmentation ou la diminution en pourcentage de la Valeur liquidative par action, respectivement, et l'augmentation ou la diminution en pourcentage de la valeur de l'indice STOXX Europe 600 EUR (Net Return) (dit indice SXXR sur Bloomberg) au cours de la Période de performance.

<b>Eleva European Selection Fund</b>	
<b>Catégorie et devise</b>	<b>Pourcentage de la commission de performance</b>
Catégorie A1 (CHF) Capitalisation (couverte)	10 %
Catégorie A1 (EUR) Capitalisation	10 %
Catégorie A1 (USD) Capitalisation (couverte)	10 %
Catégorie A2 (EUR) Capitalisation	10 %
Catégorie I (CHF) Capitalisation (couverte)	10 %
Catégorie I (EUR) Capitalisation	10 %
Catégorie I (USD) Capitalisation (couverte)	10 %
Catégorie I2 (EUR) Capitalisation*	10 % maximum
Catégorie R (CHF) Capitalisation (couverte)	10 %
Catégorie R (EUR) Capitalisation	10 %
Catégorie R (GBP) Capitalisation (couverte)	10 %

\* La Catégorie I2 (EUR) Capitalisation a été lancée le 7 juin 2016.

Pour chaque catégorie, le gestionnaire d'investissement du compartiment Eleva Absolute Return Europe Fund a le droit de percevoir une commission de performance calculée par rapport à chaque Période de performance. Pour chaque Période de performance, la commission de performance à payer sera égale à un pourcentage préétabli au titre de toute « Nouvelle plus-value nette » de la Catégorie respective.

La Nouvelle plus-value nette sera égale au montant, s'il y a lieu, à hauteur duquel la Valeur liquidative par Action de la Catégorie respective à la fin de la Période de performance correspondante dépasse la « High Water Mark », multiplié par le nombre moyen d'Actions émises de la Catégorie respective pendant la Période de performance.



# Eleva UCITS Fund

Société d'investissement à capital variable

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2016 (suite)

### 6 Commissions de performance (suite)

La « High Water Mark » correspond à la valeur la plus élevée entre :

a) la Valeur liquidative par Action de la Catégorie respective à la fin de la Période de performance la plus récente à laquelle la commission de performance a été payée par ladite Catégorie (après déduction de la commission de performance alors payée) ; et

b) dans le cas où aucune commission de performance n'a jamais été payée, la Valeur liquidative par Action de la Catégorie respective à l'émission.

Afin de lever toute ambiguïté, une commission de performance est à payer uniquement lorsque la Valeur liquidative par Action de la Catégorie respective dépasse sa High Water Mark.

L'attention des Actionnaires est attirée sur le fait que dans la mesure où la commission de performance est calculée au niveau d'une Catégorie et non pas au niveau d'un Actionnaire individuel, les Actionnaires pourront se voir appliquer une commission de performance même lorsque la Valeur liquidative de leurs Actions s'est maintenue ou a diminué.

<b>Eleva Absolute Return Europe Fund**</b>	
<b>Catégorie et devise</b>	<b>Pourcentage de la commission de performance</b>
Catégorie R (EUR) Capitalisation	20 %
Catégorie S (EUR) Capitalisation	20 %

\*\* La Catégorie A1 (EUR) Capitalisation a été liquidée le 1er juillet 2016.

Pour les deux compartiments, la commission de performance est payable à terme échu dans un délai de dix (10) jours calendaires à la fin de chaque Période de performance. La Valeur liquidative par Action utilisée dans le calcul de la performance d'une Catégorie sur une Période de performance inclura les provisions au titre des commissions de gestion d'investissement, mais n'inclura pas les commissions de gestion d'investissement payables au titre de chaque Période de performance. En outre, les ajustements appropriés seront effectués pour prendre en compte les distributions réalisées pour une Catégorie au titre de Périodes de performance précédentes et la performance réelle de la Valeur liquidative par Action pendant une Période de performance sera ajustée pour inclure les distributions réalisées pour une Catégorie au titre de la Période de performance.

Les périodes de performance au regard de chaque Catégorie sont constituées de périodes de six mois successives se terminant le 30 juin et le 31 décembre de chaque année calendaire. La première période de performance au regard d'une Catégorie commencera le premier Jour de négociation pour les Actions de la Catégorie et se terminera le 30 juin ou le 31 décembre, le cas échéant. La dernière période de performance au regard d'une Catégorie se terminera à la date de résiliation de la Catégorie. Si le Contrat de gestion d'investissement est résilié avant la fin d'une Période de performance, les commissions de performance relatives à la Période de performance en cours seront calculées et payées au Gestionnaire d'investissement comme si la date de résiliation était la fin de la Période de performance correspondante.

### 7 Commissions de la Société de gestion

Le Fonds verse à la Société de gestion une commission d'un montant maximum de 0,05 % par Compartiment et par an avec un minimum pouvant aller jusqu'à 30 000 EUR par an et par Compartiment. À compter de novembre 2016, la Société de gestion a renoncé à la commission minimum par Compartiment au regard de Eleva Absolute Return Europe Fund.

# **Eleva UCITS Fund**

Société d'investissement à capital variable

## **Notes aux états financiers au 31 décembre 2016 (suite)**

### **8 Commissions d'administration et de dépositaire**

Le Dépositaire perçoit des commissions de dépositaire et de service annuelles, selon un calendrier convenu avec le Fonds à l'égard de chaque Compartiment, dont les taux varient selon le pays d'investissement et, dans certains cas, selon la Catégorie.

La commission de dépositaire est payable par le Fonds à l'égard de chaque Compartiment et est cumulée chaque Jour d'évaluation en fonction de la Valeur liquidative du Jour d'évaluation précédent et du nombre de transactions traitées durant ce mois. La commission de dépositaire comprend normalement les droits de garde, les frais de transaction et les dépenses en numéraire. La commission de dépositaire payée pour ce service par le Fonds ne dépassera pas 0,12 % des actifs nets du Fonds (à l'exception des frais de transaction, des débours raisonnables et des dépenses en numéraire). La commission de dépositaire varie selon les marchés sur lesquels les actifs du Fonds sont investis et varie généralement de 0,01 % des actifs nets du Fonds dans les marchés développés à un maximum de 0,12 % des actifs net du Fonds (hors frais de transaction, débours raisonnables et dépenses en numéraire) et restent soumis à une redevance minimale de 48 000 EUR par an.

L'Agent d'administration centrale perçoit des honoraires administratifs annuels selon un calendrier convenu avec le Fonds à l'égard de chaque Compartiment.

La commission administrative est payable par le Fonds à l'égard de chaque Compartiment et est cumulée chaque Jour d'évaluation en fonction de la Valeur liquidative du Jour d'évaluation précédent et du nombre de transactions traitées durant ce mois. La commission administrative est calculée selon le calendrier convenu et ne doit pas, en principe, dépasser 0,025 % par an de la Valeur liquidative de chaque Compartiment et reste soumise à un minimum de 48 000 EUR par an.

### **9 Investissements dans des contrats dérivés**

Le Fonds pourra utiliser des instruments financiers dérivés (« IFD ») comprenant des Valeurs mobilières et des Instruments du marché monétaire à des fins de gestion efficace du portefeuille (« EPM ») de ses actifs et à des fins de couverture. Le Fonds pourra également utiliser des IFD à des fins d'investissement conformément aux directives de l'ESMA 2014/937 afin de répondre aux objectifs d'investissement du Fonds à condition que ce soit prévu dans le Prospectus et/ou l'annexe du Compartiment concerné. Le Fonds pourra utiliser des instruments financiers dérivés dans les conditions et dans les limites prévues par la loi, la réglementation et la pratique administrative. Aucune technique EPM n'a été utilisée par les Compartiments au cours de la période.

Lors de la souscription d'IFD, d'opérations de prêt ou de prise en pension de titres, ou des autres techniques et instruments décrits plus loin dans le présent Prospectus, le Compartiment et ses contreparties peuvent exiger la délivrance d'un collatéral en garantie au regard de leur exposition. L'exposition du Compartiment, et par conséquent le collatéral qui doit être remis, seront généralement calculés sur la base d'une évaluation quotidienne par rapport au marché. Le niveau de collatéral requis par le Compartiment sera fixé de manière à ce que l'exposition de risque de chaque Compartiment à une contrepartie unique ne dépasse pas 5 % de l'actif net du Compartiment correspondant, sauf autorisation au titre de la Loi de 2010. Le Compartiment peut recevoir uniquement des collatéraux en numéraire, y compris dans le cadre de la souscription de dérivés de gré à gré. Le collatéral n'est généralement pas soumis à une décote et il sera évalué à sa valeur nominale.

## Eleva UCITS Fund

Société d'investissement à capital variable

### Notes aux états financiers au 31 décembre 2016 (suite)

#### 9 Investissements dans des contrats dérivés (suite)

##### Contrats pour différence

Au 31 décembre 2016, le compartiment Eleva Absolute Return Europe Fund a souscrit les contrats suivants sur des actions cotées internationales avec Bank of America Merrill Lynch :

<b>Pays des titres sous-jacents</b>	<b>Quantité</b>	<b>Engagement EUR</b>	<b>Plus-values/(moins-values) latentes EUR</b>
<b>Positions courtes :</b>			
Belgique	(8 800)	(413 644)	(8 704)
Danemark	(12 400)	(717 247)	(44 529)
Finlande	(28 100)	(392 838)	869
France	(67 400)	(1 425 669)	(16 630)
Allemagne	(58 650)	(2 372 846)	(132 244)
Italie	(25 100)	(565 001)	(37 518)
Pays-Bas	(9 400)	(250 792)	(10 582)
Espagne	(426 400)	(1 562 341)	(11 656)
Suède	(24 800)	(1 084 295)	(45 417)
Suisse	(97 700)	(2 547 317)	(92 863)
Royaume-Uni	(2 633 799)	(7 937 694)	(230 817)
		<b>(19 269 684)</b>	<b>(630 091)</b>
<b>Positions longues :</b>			
Irlande	47 600	1 393 864	30 636
Suisse	361 100	1 173 280	76 790
États-Unis	20 800	1 141 369	1 782
		<b>3 708 513</b>	<b>109 208</b>

Au 31 décembre 2016, le compartiment Eleva Absolute Return Europe Fund a souscrit les contrats suivants sur des actions cotées internationales avec UBS :

<b>Pays des titres sous-jacents</b>	<b>Quantité</b>	<b>Engagement EUR</b>	<b>Plus-values/(moins-values) latentes EUR</b>
<b>Positions courtes :</b>			
France	(2 800)	(295 820)	(444)
Allemagne	(13 600)	(998 472)	(274)
Espagne	(29 400)	(306 054)	(4 202)
		<b>(1 600 346)</b>	<b>(4 920)</b>

## Eleva UCITS Fund

Société d'investissement à capital variable

### Notes aux états financiers au 31 décembre 2016 (suite)

#### 9 Investissements dans des contrats dérivés (suite)

##### Contrats pour différence (suite)

Au 31 décembre 2016, le compartiment Eleva Absolute Return Europe Fund a souscrit les contrats suivants sur indices financiers avec Bank of America Merrill Lynch :

<b>Actif sous-jacent</b>	<b>Quantité</b>	<b>Engagement EUR</b>	<b>Plus-values/(moins-values) latentes EUR</b>
STOXX 600 Index	(13 300)	(4 806 886)	(172 049)
STOXX 600 Food & Beverage	(1 650)	(1 005 560)	(14 158)
		<b>(5 812 446)</b>	<b>(186 207)</b>

  

	<b>Engagement EUR</b>	<b>Plus-values/(moins-values) latentes EUR</b>
<b>Total Contrats pour différence</b>	<b>(22 973 963)</b>	<b>(712 010)</b>

##### Bank of America Merrill Lynch :

Engagement de (21 373 616) EUR comme suit :

- Moins-value latente sur portefeuille court : (817 167) EUR
- Plus-value latente sur portefeuille court : 869 EUR ; et portefeuille long : (109 208) EUR
- Résultat réalisé : (20 666 526) EUR correspondant à la perte réalisée sur les titres toujours détenus auprès de la contrepartie (réinitialisation mensuelle).

##### UBS :

Engagement de (1 600 346) EUR comme suit :

- Moins-value latente sur portefeuille court : (4 920) EUR
- Résultat réalisé : (1 595 426) EUR correspondant à la perte réalisée sur les titres toujours détenus auprès de la contrepartie (réinitialisation mensuelle).

# Eleva UCITS Fund

Société d'investissement à capital variable

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2016 (suite)

### 9 Investissements dans des contrats dérivés (suite)

#### Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2016, le compartiment Eleva European Selection Fund a souscrit les contrats de change à terme suivants avec Brown Brothers Harriman & Co et Citibank N.A. :

#### Contrats de change à terme de la Catégorie d'Actions couverte

Contrepartie	Devise achetée	Montant devise achetée	Devise vendue	Montant devise vendue	Date d'échéance	Plus-values/ (moins-values)latentes EUR
Brown Brothers Harriman & Co.	CHF	(144 119)	EUR	134 688	30 janvier 2017	171
Brown Brothers Harriman & Co.	USD	13 176	EUR	(12 101)	30 janvier 2017	373
Citibank N.A.	CHF	9 145 099	EUR	(8 500 391)	30 janvier 2017	35 398
Citibank N.A.	USD	9 770 484	EUR	(9 178 597)	30 janvier 2017	70 892
Citibank N.A.	CHF	932 595	EUR	(866 851)	30 janvier 2017	3 608
Citibank N.A.	USD	1 550 332	EUR	(1 455 757)	30 janvier 2017	11 906
Citibank N.A.	CHF	119 983	EUR	(111 524)	30 janvier 2017	464
Citibank N.A.	GBP	293 684	EUR	(350 329)	30 janvier 2017	(6 524)
<b>Total plus-value latente</b>						<b>116 288</b>

### 10 Réglementation des opérations de financement de titres

Au 31 décembre 2016, la SICAV n'est actuellement pas concernée par les dispositions de la réglementation 2015/2365 de la SFTR sur la transparence des opérations de financement de titres et la réutilisation. Par ailleurs, aucune opération correspondante n'a été reportée pendant la période relative aux états financiers.

### 11 État des variations de la composition du portefeuille

L'état des variations dans le tableau des investissements pour la période clôturée le 31 décembre 2016 peut être obtenu sans frais auprès du siège social de la Société de gestion comme indiqué à la page 3.

### 12 Événements importants au cours de la période

La directive 2014/91/UE de l'Union européenne (appelée « Directive OPCVM V ») a été transposée dans la loi nationale et est entrée en vigueur le 18 mars 2016.

Un Contrat de dépositaire OPCVM V a été signé avec Brown Brothers Harriman (Luxembourg) avec date d'effet au 18 mars 2016. Par conséquent le « Custodian » est appelé Dépositaire dans les présentes.

Aucun autre événement significatif n'a affecté le Fonds pendant la période.

## **Eleva UCITS Fund**

Société d'investissement à capital variable

### **Notes aux états financiers au 31 décembre 2016 (suite)**

#### **13 Évènements ultérieurs**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 la commission d'administration ne dépassera pas en principe 0,02 % de la valeur liquidative de chaque Compartiment par an, avec toujours un minimum de 36 000 euros par an. Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A. a renoncé à la commission administrative minimum au regard de Eleva Absolute Return Europe Fund pour l'année 2017.

L'adresse du Gestionnaire d'investissement et du Distributeur global a changé au 31 mars 2017. La nouvelle adresse est la suivante :

4th Floor (East)  
62-64 Baker Street  
Londres, W1U 7DF  
Royaume-Uni

Il n'y a pas eu d'autre événement important affectant le Fonds ultérieurement à la fin de la période.

Annexe (non auditée)

## **Eleva UCITS Fund**

Société d'investissement à capital variable

### **Annexe 1 – Rapport sur la rémunération**

La Société de gestion a établi et applique une politique et des pratiques de rémunération qui appuient et encouragent une gestion du risque saine et efficace, et qui décourage toute prise de risque qui serait incohérente par rapport aux profils de risque et aux règles établis dans le présent Prospectus ou les Statuts, ou affecterait l'obligation de la Société de gestion d'agir dans le meilleur intérêt de la Société (la Politique de rémunération).

La Politique de rémunération inclut des éléments de salaire fixes ou variables et elle s'applique aux catégories de personnel, incluant les membres de la direction, les preneurs de risque, les services de contrôle et tout collaborateur recevant une rémunération totale équivalente aux rémunérations des directeurs et des preneurs de risque, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur les profils de risque de la Société de gestion, du Fonds ou des Compartiments.

La Politique de rémunération est en accord avec la stratégie commerciale, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de gestion, du Fonds et des Actionnaires, et elle inclut des mesures visant à éviter les conflits d'intérêt.

En particulier, la Politique de rémunération cherche à assurer que :

- a) les collaborateurs engagés dans des fonctions de contrôle soient rémunérés en fonction de la réalisation d'objectifs liés à leurs fonctions, indépendamment de la performance des services opérationnels qu'ils contrôlent ;
- b) les éléments de salaire fixes ou variables constituant la rémunération totale soient adéquatement équilibrés, et que les éléments fixes représentent une proportion de la rémunération totale suffisamment élevée, qui permette d'appliquer une politique complètement flexible en matière de rémunération variable, incluant la possibilité de ne pas verser d'élément de rémunération variable ; et
- c) la méthode de mesure de la performance utilisée pour calculer les éléments de rémunération variable ou les pools d'éléments de rémunération variable prévoie un mécanisme d'ajustement complet intégrant tous les types de risque actuels et futurs.

Des informations plus détaillées sur la politique de rémunération, incluant les personnes responsables de déterminer les rémunérations fixes et variables des collaborateurs, une description des principaux éléments de rémunération, et un résumé de la méthode de calcul de la rémunération, sont disponibles sur le site Internet suivant :

[http://www.lemanikgroup.com/management-company-service\\_substance\\_governance.cfm](http://www.lemanikgroup.com/management-company-service_substance_governance.cfm)

Un exemplaire imprimé de la Politique de rémunération abrégée est à la disposition des Actionnaires sur simple demande et sans frais.



## Eleva UCITS Fund

Société d'investissement à capital variable

### Annexe 2 – Informations sur les risques

Le tableau ci-dessous indique la procédure de gestion du risque conforme à la circulaire 11/512 de la CSSF.

Nom du compartiment	Risque de marché	Utilisation moyenne	Type de modèle	Limite	Utilisation maximum de la limite rég.	Utilisation minimum de la limite rég.	Indice de référence	Utilisation de la limite rég. au 30/12/2016	Intervalle de confiance	Période de détention	Période d'observation effective	Endette-ment max. (somme des nominaux)
Eleva Absolute Return Europe Fund	VaR absolue	5,69%	Modèle Variance Covariance	N/A	11,20%	3,76%	N/A	6,31%	99,00%	20 jours	250 jours	208,18%

La méthodologie utilisée par le Compartiment Eleva European Selection Fund pour calculer l'exposition globale est la méthode de l'engagement, conformément à la circulaire 11/512 de la CSSF.